Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
Government of Canada
Department of Communications
Le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail
Canadian Workplace Automation Research Centre
Canada

LE PROJET DE

POSTE DE TRAVAIL POUR TRADUCTEUR

par

Elliott Macklovitch
Pierre Isabelle

Chercheurs au
Centre canadien de recherche
sur l'informatisation du travail

Ministère des Communications du Canada

Laval
Octobre 1988

Copyright Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988.

No de cat. Co28-1/22-1988F

ISBN 0-662-95139-5

Les opinions émises dans ce rapport n'engagent que les auteurs.

* This report is also available in English.

PRÉFACE

Le présent recueil réunit quatre documents dont la suite témoigne de l'évolution du projet de construction d'un poste de travail pour traducteur (PTT) entrepris par le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT).

Le premier de ces documents est intitulé "Une critique du rapport Socioscope 1986". Il fut écrit peu après la prise en charge du projet PTT par la Direction des technologies avancées. Son propos principal est de mettre en lumière certaines faiblesses des spécifications fonctionnelles de PTT proposées par la firme Socioscope, en réponse à un contrat passé avec le CCRIT.

Le deuxième document a pour titre "Le point sur le projet de poste de travail". Il fut transmis à tous les traducteurs et gestionnaires du Bureau des Traductions du Secrétariat d'État en vue de leur fournir un aperçu du projet, au moment où ils allaient être consultés par questionnaire sur les fonctionnalités qu'ils considéraient prioritaires pour un PTT.

Le troisième document, "De la consultation aux caractéristiques fonctionnelles" présente une tabulation des résultats de ces consultations, et discute des implications de ces résultats sur la construction d'un poste prototype adapté aux besoins des traducteurs du Secrétariat d'État.

Enfin, le dernier document énonce les spécifications fonctionnelles d'un réseau de tels postes. Ces spécifications formaient partie intégrante d'un appel d'offres concernant l'élaboration de spécifications techniques pour le PTT. Un contrat fut par la suite accordé à la firme Odyssée Recherches Appliquées et le rapport qui en résulta est disponible dans une autre publication du CCRIT.

UNE CRITIQUE DU RAPPORT DE SOCIOSCOPE (1986)

par Elliott Macklovitch et Pierre Isabelle

Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail

Octobre 1986

I. Historique

L'idée de développer un poste de travail spécialisé en traduction existe déjà depuis plusieur années. Au Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat du Canada, il en a été question pour la première fois en 1979 lors d'études menées pour déterminer les avantages de doter les traducteurs de machines de traitement de texte (MTT) dédiées. On avait soulevé la possibilité à ce moment-là d'offrir des dictionnaires en ligne sur ces MTT ainsi qu'un accès direct à la banque de terminologie du Bureau.

Martin Kay de la société Xérox a vraisemblablement été le premier à attirer l'attention générale sur la notion d'un poste de travail en traduction. Dans un article écrit en 1980 et intitulé "The Proper Place of Man and Machines in Translation", il adopte le point le vue selon lequel, dans l'état actuel de nos connaissances sur le langage naturel, la traduction complètement automatique est plus ou moins dans une impasse et une approche beaucoup plus constructive consisterait à fournir au traducteur humain un jeu d'aides automatisées.

L'idée d'un poste de travail en traduction est également examinée dans le rapport Cognos de 1984-1985 où ce poste est suggéré comme projet de développement à court terme dans le cadre d'un nouveau programme national de R.-D. en traduction automatisée. Dès le début, l'idée fondamentale a toujours été d'intégrer de façon ergonomique les diverses formes de technologie existante et de les adapter aux besoins spécifiques du traducteur de manière à lui permettre d'accomplir plus efficacement des tâches courantes d'administration, de recherche et de traitement de texte. L'intérêt du Bureau des traductions pour le projet tient essentiellement à la perspective d'accroître la productivité : on espère que le poste de travail permettra au Bureau de remplir plus efficacement son mandat qui est d'assurer des services de traduction à tous les ministères et organismes fédéraux.

Communications Canada s'intéresse au projet parce que le poste de travail représente une application de l'automatisation du travail, mais aussi en raison des possibilités commerciales qu'il offre. Le poste de travail est considéré comme un produit qui pourrait trouver un créneau intéressant sur les marchés tant intérieur qu'international et, par conséquent, servir de stimulant au secteur canadien de la technologie de pointe. Lorsque Communications Canada a créé le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) en 1984, le projet de développement d'un poste de travail en traduction faisait partie de son programme d'automatisation de la traduction.

Le 29 juillet 1985, le CCRIT a lancé, conjointement avec le Bureau des traductions, un appel d'offres pour la définition des spécifications fonctionnelles d'un poste de travail en traduction. Le contrat d'étude est allé à la société Socioscope Inc. qui a son siège social à Ottawa et qui avait, pour l'occasion, retenu les services d'un certain nombre de professeurs d'université et de spécialistes du secteur privé. Au moment de l'octroi du marché, on s'attendait visiblement, aux deux ministères, à ce que, après dépôt, examen approfondi et assimilation du rapport de Socioscope, il soit possible de dresser un second jeu de spécifications techniques qui pourraient servir à la construction d'un prototype et à son essai en clientèle. En effet, dans l'appel d'offres original, on invitait les soumissionnaires à faire des suggestions au sujet d'un éventuel projet pilote qui comporterait les postes de travail proposés.

Socioscope a remis son rapport intitulé "Functional Specifications for a Translator's Workstation" le 30 mars 1986. Des représentants des deux ministères ont lu le rapport et il semble juste d'affirmer que leur réaction n'a pas été d'un enthousiasme débordant. À leur avis, le rapoprt était quelque peu décousu. Aucun lien explicite n'était fait entre l'analyse détaillée des tâches décrivant un "processus de traduction" généralisé, à la section A, et la longue liste de suggestions quant aux diverses façons dont les outils informatisés pourraient venir en aide aux traducteurs, à la section B. De plus, le calendrier d'acquisitions et l'évaluation de la technologie présentés à la section C donnaient l'impression d'un projet très ambitieux dont la réalisation nécessiterait beaucoup d'efforts de développement. Par exemple, selon ce calendrier, la livraison du poste de travail suggéré ne débuterait pas avant la fin de l'été 1990. On a fait part à Socioscope des réactions au rapport et prié cette dernière de corriger au moins les erreurs de frappe et de présentation contenues dans la version originale du rapport. Exiger davantage que ces corrections superficielles aurait cependant entraîné une révision profonde de tout le rapport.

Depuis que Socioscope a déposé la version finale de son rapport, la responsabilité scientifique du projet d'un poste de travail qui incombait à la Direction des systèmes intégrés du CCRIT a été confiée à la Direction des technologies avancées. L'objet du présent document est de permettre à ses auteurs, qui font partie du groupe de traduction automatique de la Direction des technologies avancées, de décrire l'état d'avancement du projet d'un poste de travail. Plus précisément, nous voulons exposer où nous en sommes dans notre réflexion sur le projet, étant donné qu'il peut sembler, à un observateur de l'extérieur, que très peu a été fait au cours des derniers mois.

II. État actuel du projet poste de travail

Une initiative des dernier mois a été de distribuer le rapport de Socioscope à un nombre assez important d'intéressés, des traducteurs pour la plupart, mais aussi à des personnes du secteur privé qui travaillent à la recherche et au développement. Au Bureau des traduction, on a demandé à une demi-douzaine de chefs de section de lire le rapport et de nous communiquer leurs réactions par écrit, dans l'espoir que celles-ci nous permettent de

déterminer si les gestionnaires du Bureau souscrivent ou non aux ambitieuses propositions avancées par Socioscope. Comme le lecteur peut en juger d'après leurs commentaires qui sont annexés à ce document, cela ne semble pas le cas.

Il y a au moins un point sur lequel la plupart des personnes qui ont lu le rapport de Socioscope s'entendent et c'est qu'il serait extrêmement difficile, d'après ce rapport, de commencer immédiatement à élaborer les spécifications techniques d'une version prototype du poste de travail spécialisé en traduction. La raison principale de cette difficulté a trait au genre de descriptions qui sont contenues dans les sections du rapport portant sur les exigences fonctionnelles (section B.3) et les spécifications fonctionnelles (section C). Au lieu de donner une description détaillée des seules fonctions automatisées que le poste de travail devrait exécuter, ces sections consistent essentiellement en une longue énumération de suggestions quant au nombre de tâches distinctes qu'accomplit couramment le traducteur et qui pourraient être automatisées. Aucune tentative n'est faite pour justifier l'opportunité d'automatiser telle ou telle tâche, que ce soit en termes d'améliorations possibles des conditions de travail du traducteur ou de gains de productivité confirmés par des expériences d'automatisation similaires menées ailleurs. En résumé, rien n'est fait pour classer selon un ordre de priorité les nombreuses suggestions faites dans le rapport. Ce ne sont pas du tout des spécifications fonctionnelles que nous avons ici, mais bien un fatras de suggestions plus ou moins utiles, les auteurs ayant tout simplement évité les questions vraiment difficiles du choix.

Une autre faiblesse du rapport de Socioscope est qu'il n'examine pas les outils, actuellement disponibles, qui pourraient être intégrés directement au poste de travail en traduction et ce, malgré le fait que, dans son offre initiale, la société promettait de faire l'inventaire de tous les logiciels utiles vendus sur le marché. Qui plus est, dans son rapport final, Socioscope recommande à plusieurs reprises l'utilisation avant tout de logiciels commerciaux. C'est très bien de suggérer que le poste de travail comporte des dictionnaires en ligne, pour ne donner qu'un exemple, mais ces dictionnaires sont-ils offerts à l'heure actuelle sur le marché et, le cas échéant, à quel prix? D'une manière plus générale, le rapport n'indique pas quels éléments d'un poste de travail éventuel devraient être développés à partir de zéro (et combien de temps cela prendrait) ni quels éléments pourraient être raisonnablement obtenus déjà tout faits.

La question des coûts auxquels il est fait allusion ci-dessus est un autre point important qui doit être résolu avant de passer aux spécifications techniques d'un poste de travail spécialisé en traduction. Essayer de donner suite - ne serait-ce qu'à la moitié des suggestions contenues dans le rapport de Socioscope - occasionnerait des frais de développement considérable; c'est ce qui ressort très clairement de l'évaluation de la technologie présentée à la section C. Selon toute vraisemblance, ces frais devront être recouvrés par la vente du poste de travail. Avant de se lancer dans une pareille entreprise de développement, il serait opportun d'examiner le marché potentiel de ce type de produit. Pour commencer, combien y a-t-il au juste de traducteurs professionels au

Canada? Et combien d'entre eux seraient prêts à dépenser (ou pourraient convaincre leur employeur de dépenser) x milliers de dollars pour un poste de travail -- dont les gains de productivité restent à prouver?

Tant que la réponse à au moins certaines de ces questions n'aura pas été trouvée, nous estimons qu'il serait prématuré - et peut-être même téméraire - d'essayer de dresser les spécifications techniques d'un poste de travail spécialisé en traduction.

III. Et maintenant ...

La difficulté et la complexité du projet d'un poste de travial peuvent fort bien avoir été initialement sous-estimées, peut-être parce que ce projet ne comporte pas d'élément substantiel de recherche. (Pour être juste envers Socioscope, le travail exigé aux termes de son contrat était peut-être excessif, compte tenu du temps et de l'argent qui lui ont été accordés). Quoi qu'il en soit, la question pressante est de savoir ce qui doit être fait maintenant pour redémarrer le projet. Un fait nouveau, positif est que la Division de l'évaluation des technologies du MDC a annoncé son intention de lancer un appel d'offres pour une étude d'évaluation du marché et de l'industrie portant sur les systèmes de traduction assistée par ordinateur. Bien que nous n'approuvions pas tous les objectifs énoncés dans cette étude, elle devrait néanmoins fournir quelques données de base sur la population des traducteurs au Canada et sur les caractéristiques qu'elle présente en tant que marché cible d'un produit comme le poste de travail.

Du reste, il est inutile d'interrompre tous les travaux en cours avant que les résultats de cette étude soient connus. Rien n'empêche que d'autres études soient menées simultanément afin de chercher à compenser certaines autres faiblesses susmentionnées du rapport de Socioscope. Nous suggérons particulièrement la tenue d'une étude pour recueillir de l'information sur les outils existants (logiciels et matériels) qui peuvent être intégrés au poste de travail spécialisé en traduction, notamment le coût des différents éléments possibles, la compatibilité de chacun et les essais passés qui pourraient fournir des données de productivité utiles.

Un expert-conseil ne devrait pas mettre plus d'un mois à réaliser cette étude. Au moyen de l'information recueillie, il pourrait alors être possible d'organiser un essai à petite échelle au Bureau des traductions, essai dont le but serait de vérifier quelques-unes des hypothèses les plus fondamentales du projet d'un poste de travail. Par exemple, combien de traducteurs seraient disposés à abandonner leur dictaphone pour un terminal à clavier qui pourrait leur offrir plus que du simple traitement de texte? Est-il beaucoup plus difficile aux traducteurs de s'adapter à un micro-ordinateur capable d'exécuter plusieurs programmes d'application qu'aux machines de traitement de texte spécialisées du genre de celles qui sont actuellement utilisées au Bureau? Réalise-t-on des gains de productivité similaires? Les micros sont-ils plus souples que les machines de traitement de texte spécialisées en ce qui a trait à la télécommunication directe de textes entre les traducteurs et leurs divers clients lorsque

ceux-ci ont des machines de traitement de texte différentes? Les traducteurs ont-ils une préférence marquée pour l'un des nombreux progiciels de traitement de texte actuellement sur le marché? Dans quelle mesure les vérificateurs d'orthographe maintenant inclus dans plusieurs de ces progiciels répondent-ils à leurs besoins? Quelle utilité les traducteurs trouvent-ils aux logiciels commerciaux qui servent à constituer des glossaires personnels? Sur l'écran divisé d'un micro-terminal classique, chacune des deux fenêtres peut-elle contenir assez de texte aux fins de la traduction? Et ainsi de suite.

À notre avis, il suffirait d'un essai relativement modeste au Bureau des traductions pour recueillir beaucoup de renseignements très utiles au projet d'un poste de travail. Le CCRIT organiserait et mènerait l'étude et le Bureau fournirait les traducteurs et assumerait le coût du matériel requis. Il convient de mentionner, en passant, que la direction du Bureau est tout à fait favorable à l'idée de remplacer ses vieilles machines de traitement de texte par des micro-ordinateurs et que plusieurs chefs de section se sont déjà dit intéressés à faire participer leur groupe à tout essai éventuel d'un poste de travail prototype.

LE POINT SUR LE PROJET DE POSTE DE TRAVAIL POUR TRADUCTEUR

par Elliott Macklovitch
le 31 mars 1987

1. Qu'est-ce que le poste de travail pour traducteur?

Le poste de travail, au sens où nous l'entendons, n'existe présentement qu'à l'état de projet. Le but de ce projet est d'offrir au traducteur humain un ensemble d'outils ou d'aides informatiques susceptibles d'améliorer ses conditions de travail et de le rendre plus productif. On vise en fait à automatiser certaines tâches particulièrement simples et répétitives afin d'en libérer le traducteur pour qu'il puisse se concentrer sur les tâches importantes qui requièrent vraiment ses habilités.

Parmi ces tâches à automatiser, on pourrait par exemple inclure la consultation de fiches terminologiques, la détection de fautes d'orthographes, la comparaison de versions d'un même texte, le comptage de mots, et bien sûr, le traitement et l'édition de textes.

Toutes ces fonctions seront probablement offertes comme éléments d'un environnement global sur micro-ordinateur. On peut donc concevoir ce poste de travail pour traducteur (ou PTT) comme étant le successeur des machines de traitement de texte que certains traducteurs utilisent actuellement. Contrairement aux MTT actuellement, un micro permet d'offrir toute une gamme d'applications. Le poste offrira beaucoup plus que du traitement de texte, et il sera utile même aux traducteurs qui préfèrent ne pas taper eux-mêmes leurs traductions.

2. Qui est reponsable du projet de poste de travail?

Actuellement, c'est le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (le CCRIT) qui assume la responsabilité de ce projet.

Le CCRIT est un nouveau laboratoire de Communications Canada, situé dans la banlieue de Montréal. Son mandat est de promouvoir la recherche et le développement de technologies informatiques susceptible d'accroître la productivité et la convivialité d'un vaste éventail de tâches présentement offertes sur le marché de travail. La traduction est une des sphères considérées comme étant prioritaires par le CCRIT, et le Centre a récemment constitué une équipe de R.-D. en traduction assistée, sous la direction de Pierre Isabelle. Cette équipe compte parmi ses membres Elliott Macklovitch, chargé de projets de traduction assistée au Bureau des traductions, qui a été prêté au CCRIT pour une période déterminée.

Le poste de travail est l'un des projets auxquels travaille cette équipe du CCRIT, et le Bureau des traductions y collabore étroitement. Au Bureau, c'est Anne Bordé, récemment nommée directrice de la technologie, qui assure la liaison avec le CCRIT.

3. Où en est le projet de poste de travail?

En juillet 1985, le CCRIT et le Bureau des traductions ont lancé un appel d'offres pour une étude sur les spécifications fonctionnelles d'un poste de travail pour traducteur. Le contrat a été accordé à la firme Socioscope Inc. qui a remis son rapport définitif le 30 mars 1986. Bien que Socioscope ait consulté un certain nombre de traducteurs au cours de son étude, son rapport n'a pas suscité de consensus parmi les gestionnaires qui l'ont lu. La vision du PTT avancée dans ce rapport est très ambitieuse. On propose d'y inclure toute une gamme de technologies de pointe, dont plusieurs ne seront pas sur le marché à prix abordable avant la fin dela décennie. De plus, les auteurs du rapport n'ont pas établi un ordre d'importance parmi toutes les fonctions qu'ils proposent d'automatiser et n'ont pas examiné les produits existants qu'on pourrait utiliser à profit dès maintenant dans une première version du poste.

Le projet du CCRIT est beaucoup plus modeste que celui proposé par Socioscope, et croyez-nous, beaucoup plus réaliste. On vise un premier prototype d'ici un an. Pour y arriver, on doit d'abord déterminer quelles sont les fonctions les plus importantes (ou rentables) pour ce prototype, et parmi ces fonctions, lesquelles peuvent être automatisées au moyen de produits existants. Dans ce but, le CCRIT a récemment entrepris une enquête auprès de traducteurs indépendants et de services linguistiques du secteur privé afin d'inventorier l'équipement dont les traducteurs disposent à l'extérieur du Bureau, et afin de bénéficier de leur expérience en automatisation.

4. Est-ce que les traducteurs du Bureau auront un mot à dire dans la conception du poste de travail?

Absolument. Comme on l'a mentionné plus haut, on est présentement en train d'élaborer les spécifications fonctionnelles pour une première version du poste de travail. La question capitale ici est la suivante : parmi toutes les fonctions et les tâches associées à la traduction ou à un service de traduction, lesquelles faut-il automatiser en premier lieu? Sur cette question, les responsables du projet ont grand besoin de l'avis des traducteurs et gestionnaires du Bureau.

Dans ce but, vous trouverez dans les pages qui suivent un court questionnaire auquel nous vous demandons à tous de bien vouloir répondre. Il est effectivement important que le plus grand nombre possible de traducteurs et de gestionnaires du Bureau participent à cette enquête afin que nous puissions obtenir un profil fidèle de vos besoins et de vos opinions.

Ce questionnaire n'est exhaustif. Si vous avez d'autres suggestions ou des commentaires à nous faire sur le projet de poste de travail, n'hésitez pas à les ajouter en bas du questionnaire.

5. Quelles seront les étapes suivantes?

Les responsables du projet comptent rédiger le rapport sur les spécifications fonctionnelles du PTT avant la fin d'avril 1987, après quoi ils passeront à l'établissement des spécifications techniques et à la production d'un premier prototype.

La dernière étape pourrait exiger un certain travail de développement et de programmation, car il n'est pas évident qu'on trouvera sur le marché tous les logiciels correspondant aux fonctions souhaitées pour le poste. Il faut également tenir compte des autres projets en cours au Bureau qui auront une incidence certaine sur le PTT, comme le transfert de la Banque de terminologie sur disque optique. Néanmoins, nous pensons pouvoir produire un premier prototype du PTT avant la fin de l'année 1987-1988. Un certain nombre d'exemplaires de ce prototype seront alors confiés à des traducteurs du Bureau afin de faire des essais en milieu opérationnel et de recueillir leurs suggestions pour des améliorations.

PROJET DE POSTE DE TRAVAIL POUR TRADUCTEUR
QUESTIONNAIRE

Nom(facultatif): _____ Service : _____

Etes-vous traducteur ____ réviseur ____ ou gestionnaire ____ ?

Utilisez-vous déjà un micro-ordinateur ou une machine de traitement de texte pour effectuer votre travail au Bureau?

oui ____ non ____ parfois ____

Ce questionnaire énumère des composantes informatisées qu'on pourrait intégrer dans un éventuel poste de travail pour traducteur. Veuillez indiquer à côté de chacune des fonctions énumérées votre opinion sur son importance pour le PTT en lui assignant une cote entre 1 et 3 :

1. indiquerait qu'à votre avis cette fonction aurait très peu d'utilité dans un PTT;

2. indiquerait une fonction qui pourrait s'avérer utile, sans être indispensable;

3. indiquerait une fonction qu'il serait prioritaire d'inclure dans la première version du poste.

A. Un programme de traitement de texte :

1. qui permet d'afficher, outre tous les caractères accentués du français, d'autres symboles (par ex: symboles techniques et mathématiques, caractères grecs, voire même d'autres alphabets); _____

2. qui permet d'éditer aisément les tableaux et les colonnes; _____

3. qui permet d'afficher sur un écran divisé un texte source et sa traduction; _____

4. autres fonctions importantes (à part les fonctions standards) : _____ _____

_____

B. Aides à la rédaction, telles que :

1. un détecteur de fautes d'orthographe; _____

2. un "Bescherelle" automatique, pour vérifier la conjugaison des verbes; _____

3. la segmentation automatique des mots en fin de ligne. _____

C. Aides à la recherche terminologique, telles que :

1. un programme de tri (ou de concordance), avec indication de fréquence de tous les mots d'un texte, et repérage de leur contexte; _____

2. un fichier terminologique personnel; _____

3. un fichier terminologique de section, accessible à partir de chaque poste de travail; _____

4. un accès direct à la banque de terminologie du Bureau; _____

5. un dictionnaire de synonymes (ou analogique), stocké en mémoire, accessible à l'intérieur du traitement de texte; _____

6. des dictionnaires standards, stockés en mémoire. _____

D. Modem et programme de télécommunication :

1. pour recevoir des textes à traduire ou expédier les traductions électroniquement; _____

2. pour interroger des banques de données éloignées. _____

E. Autres utilitaires, tels que :

1. un programme qui compare deux versions d'un texte pour indiquer les différences ou les mises à jour; _____

2. un programme de compte-mots; _____

3. un agenda pour indiquer la date de réception d'un texte, la date à laquelle il doit être livré, etc.; _____

4. un logiciel de conversion de format (pour faciliter l'échange de fichiers préparés au moyen de différents logiciels de traitement de texte). _____

F. Autres suggestions pour le poste de travail, ou commentaires :

_____

_____

_____

Une fois ce questionnaire rempli, veuillez le faire parvenir à :

Anne Bordé
Direction de la technologie
Bureau des traductions
Terrasses de la Chaudière, Bureau 7F13
Hull (Québec)

LE PROJET DU POSTE DE TRAVAIL DU TRADUCTEUR :

DE LA CONSULTATION AUX CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES

Elliott Macklovitch

le 11 juin 1987

En avril 1987, tous les traducteurs et gestionnaires du Bureau des traductions ont reçu une courte description de l'avancement du projet du poste de travail du traducteur ainsi qu'un questionnaire de deux pages énumérant différentes composantes qui pourraient être intégrées aux postes. La liste n'était évidemment pas exhaustive et visait davantage à susciter la réflexion. Au total, plus de 400 personnes ont répondu, ce qui est excellent dans les circonstances car pour des raisons techniques, certains questionnaires ne sont malheureusement parvenus à leurs destinataires qu'après l'expiration du délai de réponse.

Dans ce rapport, je présente les résultats de notre tabulation des réponses au questionnaire. Ensuite, je dégage de ces résultats quelques conclusions pour la conception d'un poste de travail de traducteur.

Résultats des questionnaires

L'ordre de présentation des fonctions tient compte des priorités qui sont ressorties.

1. Accès direct à la banque de terminologie du Bureau

Cette fonction a été désignée à l'unanimité comme la plus importante, peut-être en partie à cause des difficultés d'accès qu'avaient les usagers quelques mois avant le sondage. Une autre raison est que certains traducteurs ayant déclaré n'avoir aucune intention de troquer le dictaphone pour un clavier, le principal intérêt du poste de travail réside dans les fonctions terminologiques.

Seuls les traducteurs multilingues et ceux des services scientifiques et techniques n'ont pas accordé une aussi grande priorité à cette fonction, pour des raisons assez évidentes.

2. Fichier terminologique de section

Un grand nombre de traducteurs jugent cette possibilité comme très importante. D'ailleurs il existe au moins une section qui l'a déjà mise en pratique. Certaines personnes ont suggéré d'avoir plusieurs fichiers qui correspondraient aux différents domaines de travail.

Pour les traducteurs multilingues et anglais, cette fonction avait une importance moindre.

3. Fichier terminologique individuel

Alors que le fichier de section permettrait à chaque membre du groupe d'accéder rapidement au fruit de recherches de ses collègues, le fichier individuel ne fait qu'automatiser un processus manuel, ce qui explique sans doute l'intérêt beaucoup moins grand qu'il a suscité. Toutefois, le fichier de section et le fichier individuel formeront sans doute une seule et même fonction de gestion terminologique.

4. Détecteur orthographique

Il est certain qu'un détecteur orthographique efficace pourrait grandement faciliter la dernière relecture, surtout pour les petites fautes qui passent souvent inaperçues. Alors qu'il en existe de très bons en anglais, les versions françaises laissent encore à désirer.

5. Traitement de textes d'utilisation facile pour colonnes et tableaux

Au-delà d'un certain nombre d'éléments de base qui sont obligatoires, les possibilités du logiciel du traducteur seront plus ou moins complexes selon que ce dernier pourra s'en remettre à un employé de soutien pour la mise en forme du texte ou pas. Il serait en effet plus économique s'il produisait simplement un "brouillon" que l'opérateur formaterait selon la présentation voulue. Cet arrangement conviendrait d'ailleurs à bon nombre de traducteurs. Toutefois, l'importance accordée à cette fonction laisse entendre que les traducteurs souhaiteraient un logiciel leur permettant de travailler assez aisément avec des colonnes ou des tableaux.

6. Comparateur de versions

Bien que le client soit théoriquement tenu d'indiquer les mises à jour, souvent il ne le fait pas. Or, l'ordinateur est parfait pour ce travail long et fastidieux à la condition que les deux versions existent sous forme ordinolingue, bien sûr.

7. Programme de cesure automatique

Ici encore, cette fonction n'est importante que si le traducteur doit produire un "beau" texte.

8. **Traitement de textes qui affiche symboles techniques et mathématiques, caractères grecs et alphabets étrangers (en plus des caractères français minuscules et majuscules)**

   Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, les besoins varient selon les sections. Les traducteurs techniques ont classé cette fonction au quatrième rang, juste après l'accès direct à la banque, alors que les traducteurs multilingues l'ont mise en première place.

9. **Traitement de textes permettant l'affichage côte à côte du texte source et de la traduction**

   Rétrospectivement, la fonction aurait sans doute pu être décrite différemment. En effet, pour un traducteur appelé à passer plusieurs heures devant son écran, la résolution de ce dernier, la taille des caractères et la possibilité de visionner une page complète sont plus importantes. Ainsi que certains le faisaient remarquer, les traducteurs doivent souvent "naviguer" dans leur texte et d'avoir les deux versions à l'écran les limiterait encore davantage.

10. **Modem et programme de télécommunications pour interroger des bases de données éloignées**

    Ici encore, il faut faire le partage entre l'utilité de différentes bases de données pour les traducteurs et les moyens d'y accéder. Plusieurs traducteurs qui étaient au courant du projet de transfert de Termium sur disque optique ont suggéré d'autres bases de données stoquées sur le même médium.

11. Différents types de dictionnaires sur support électronique

Les commentaires sur cette fonction ont été assez tièdes peut-être comme certains le mentionnent parce qu'ils ne voient guère l'intérêt de gagner quelques secondes à gauche et à droite par l'automatisation des ouvrages de référence qu'ils ont déjà à portée de la main.

12. Modem et programme de télécommunications pour réceptionner et livrer électroniquement

À l'heure actuelle, c'est le personnel de soutien qui est chargé de la réception et de la livraison des textes. Les commentaires ont été tout à fait éloquents : l'arrivée du poste de travail ne doit pas changer les rôles.

Même commentaires pour le compte des mots.

13. "Bescherelle" automatique pour les traducteurs français

Même commentaire que pour la fonction 11. Un traducteur d'expérience a rarement besoin de consulter le Bescherelle. En outre, la fonction n'intéresse que les traducteurs travaillant en français, d'où la faible priorité.

14. Programme de conversion de fichiers d'un traitement de textes à un autre

La diversité des équipements des clients et la tendance de plus en plus grande de leur part à demander la traduction sur support magnétique posent d'énormes problèmes de compatibilité. En attendant que l'industrie s'impose des protocoles normalisés de communication et si

l'on veut limiter le recours à la solution relativement coûteuse et peu pratique qu'est le Keyword, on pourrait songer à incorporer au poste des tables de conversion de fichiers. Il est toutefois bien clair dans l'esprit des traducteurs que cette activité doit relever du personnel de soutien.

15. **Programme de tri listant par ordre alphabétique tous les mots d'un texte (avec leurs fréquences) avec indication du contexte**

Cette fonction existe déjà dans la Wang OIS utilisée par la section technique et les sections anglaises et semble être très utile. Le peu d'intérêt pour cette fonction s'explique peut-être par un manque de précisions sur le mode de fonctionnement.

16. **Agenda personnel pour le suivi du texte**

Comme les données figurent déjà dans le Système d'information opérationnelle (SIO), les gestionnaires ont suggéré un interface avec le SIO dans le poste de travail.

Caractéristiques fonctionnelles

Il ressort clairement des priorités exprimées lors de la consultation que le poste de travail ne doit pas être vu comme une installation autonome mais bien comme faisant partie d'un réseau afin de permettre le partage d'informations, de logiciels et d'équipements.

Il apparaît également que les besoins - notamment pour le traitement de textes - diffèrent selon les services (voir les commentaires relatifs aux fonctions 5 et 8 ci-dessus). Le poste de travail devra donc être conçu de façon modulaire pour pouvoir être monté "à la carte".

Voici concrètement comment pourrait se dérouler le processus de traduction d'un texte dans un service équipé de postes de travail. Il est entendu qu'il s'agit là d'un exemple et que les autres variantes qui existent au Bureau (partage d'un texte entre plusieurs traducteurs ou services, révision ou autonomie, etc.) s'appliquent également.

1. Réception du texte source

Le texte source parvient au service de traduction idéalement sur support magnétique, soit sur disquette, soit par communication. À partir de son poste, la commis le soumet au programme de compte de mots, entre les données voulues dans le SIO et transmet via le réseau le texte au traducteur qui a été désigné (avec ou sans imprimé du texte).

2. Recherche dans les traductions antérieures

Plusieurs traducteurs ont suggéré dans le questionnaire que le poste contienne un index de toutes les traductions faites dans le service. Cet index pourrait être consulté à l'aide de différentes clés de recherche (p. ex. le titre, le client, la date de livraison) et renverrait le traducteur au classeur où sont rangés le texte de référence et sa traduction. Une étape de plus dans l'automatisation serait de conserver les traductions antérieures sur support magnétique de sorte que le traducteur pourrait soumettre à un comparateur de versions le nouveau texte source et l'ancien, au lieu de vérifier les changements à la main.

3. Recherche terminologique

De son poste, le traducteur interroge Termium (soit en direct soit sur disque optique) après avoir fait produire, s'il le souhaite, la liste alphabétique des termes contenus dans le texte, avec leurs fréquences. Tout en traduisant, il peut également interroger son fichier personnel ou celui de la section, ou les mettre à jour, sans sortir du traitement de textes.

4. Rédaction du texte cible

Certains traducteurs ont suggéré que le poste transcrive automatiquement sous la dictée. Malheureusement, la technique de la reconnaissance de la parole n'est pas suffisamment avancée pour cela. En attendant, le poste peut être muni de logiciels de traitement de textes répondant aux caractéristiques établies plus haut et permettant d'afficher une page complète, sur un écran à haute résolution.

5. Révision, relecture et livraison

S'il n'est pas autonome, le traducteur fera parvenir sa traduction au réviseur, soit électroniquement, soit sur papier. Tous les postes du réseau auront un accès direct à deux types d'imprimantes (les unes rapides et de qualité brouillon, les autres de qualité correspondance), et les traducteurs pourront modifier l'ordre d'impression des travaux par un processus de file d'attente.

Après la révision, les corrections sont entrées soit par le traducteur soit par le personnel de soutien qui s'occupe de la mise en forme définitive. L'on procède à une dernière relecture et à un balayage au détecteur de fautes d'orthographe pour ramasser les dernières coquilles.

La commis entre les données nécessaires dans le SIO, photocopie les textes source et cible pour les dossiers ou procède à leur archivage électronique après avoir complété l'index des textes traduits, puis livre la traduction sur papier ou par communication.

Résumé des caractéristiques fonctionnelles

Voici quelles seront les caractéristiques recherchées pour le premier prototype du poste de travail :

1. Équipements

a) un réseau de postes reliés les uns aux autres;
b) équipés chacun d'un écran à haute résolution permettant l'affichage d'une pleine page;
c) partageant des imprimantes de qualité lettre et brouillon;
d) un port de télécommunications sur le poste de la commis;
e) accès à Termium en direct ou sur disque optique.

2. Logiciels

a) plusieurs traitements de textes au choix;
b) un vérificateur de fautes d'orthographe;
c) un programme de gestion de fichiers terminologiques;
d) un programme de tri produisant la liste alphabétique de toutes les formes d'un texte avec leurs fréquences et leur contexte;
e) un comparateur de fichiers;
f) un index des textes traduits;
g) un programme compte-mots (pour le poste de la commis).

SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES
D'UNE INSTALLATION DE POSTES DE TRAVAIL DE TRADUCTEURS
AU BUREAU DES TRADUCTIONS DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

A. Matériel

1. Un réseau de postes de travail interconnectés

a) En réponse à un questionnaire qui leur avait été soumis en avril 1987, les traducteurs du Secrétariat d'Etat ont clairement exprimé le besoin d'utiliser en commun certains outils de travail et certaines ressources automatisés, p. ex., un fichier de terminologie interactif à l'échelle d'un service, ce qu'un poste de travail autonome ne permet pas facilement. Les postes de travail dont il sera question ci-après devront donc être reliés les uns aux autres en un réseau local.

b) Au nombre des autres avantages importants offerts par un réseau, mentionnons l'utilisation collective de périphériques qui coûtent cher (p. ex., une imprimante au laser), l'échange de fichiers entre traducteurs et réviseurs, et la messagerie électronique.

c) Dans le réseau, un poste de travail désigné sera doté de certaines commodités, p. ex., une porte de télécommunications, que seul le personnel de soutien sera autorisé à faire fonctionner en temps normal. Ce poste de travail pourrait aussi devoir être pourvu d'une grande capacité de mémoire pour l'archivage électronique des textes de référence ou, au moins, d'un fichier spécial pour l'indexation des textes traduits que l'on puisse consulter sous divers angles à partir de n'importe quel poste de travail du réseau afin de trouver des textes de référence utiles. (Voir le point B.4 ci-dessous.)

d) Les postes de travail doivent être conçus de façon modulaire afin de permettre le remplacement ou l'ajout d'une composante donnée tout en conservant les avantages d'une conception globale commune à l'ensemble du Bureau. Cette exigence s'impose surtout au niveau de la composante traitement de texte du poste de travail. De plus en plus

de clients du Secrétariat d'Etat demandent qu'on leur livre leurs traductions sur disquettes d'un système de traitement de texte donné qu'ils puissent utiliser directement sans avoir à se soucier d'en faire la conversion. Le problème est que différents clients se servent de différents logiciels de traitement de texte. Si le Bureau veut satisfaire à cette demande croissante sans recourir massivement à des expédients tels que Keyword, le poste de travail devra être en mesure d'exécuter un certain nombre des logiciels de traitement de texte les plus populaires.

Ce besoin de modularité est renforcé par le fait que de nouvelles composantes devront être ajoutées au poste de travail à mesure qu'elles deviendront disponibles ou qu'elles se révéleront applicables à la traduction. Dans leurs réponses au questionnaire susmentionné, p. ex., les traducteurs ont exprimé le besoin d'un programme de comparaison de fichiers qui puisse identifier rapidement les mises à jour ou les modifications apportées à deux versions d'un même texte sur support électronique. À notre connaissance, il n'existe pas actuellement de programme de ce genre qui soit conçu expressément pour les fichiers de traitement de texte. L'architecture de la première version du poste de travail devra être assez ouverte pour permette l'intégration facile d'un tel programme lorsqu'il deviendra disponible. (Il en va de même de l'intégration d'un bon détecteur de fautes de grammaire ou d'autres aides à la rédaction qui pourraient être utiles au traducteur). De plus, le poste de travail devra disposer d'une capacité de mémoire suffisante pour l'exécution de programmes d'application supplémentaires.

e) Il semble exister au moins deux façons de mettre sur pied un tel réseau de postes de travail : soit en fournissant à chaque traducteur un terminal relié à un mini-ordinateur, soit en fournissant à chaque traducteur un micro-ordinateur relié à d'autres micro-ordinateurs formant un réseau local. Le consultant choisi

devra justifier le choix de l'une ou de l'autre de ces options, ou encore proposer des solutions de rechange qui se comparent avantageusement à celles-là du point de vue du coût, de la modularité souhaitée, de la cohérence des diverses composantes du système, de la continuité du service en cas de panne et d'autres caractéristiques.

2. Un écran pleine page à haute résolution

a) Pour des traducteurs susceptibles de passer de nombreuses heures par jour les yeux fixés sur un écran, la grandeur réelle de l'écran, sa résolution et la taille des caractères qui y sont affichés sont des facteurs très importants du point de vue ergonomique. En outre, les traducteurs ont souvent besoin de se reporter aux paragraphes précédents ou suivants du document auquel ils travaillent, et bon nombre d'entre eux estiment que l'écran classique de 24 lignes ne permet pas l'affichage d'un contexte suffisant. Le poste de travail devra donc être doté d'un écran à haute résolution capable d'afficher une pleine page de texte sans le miniaturiser.

b) D'un autre côté, le Bureau des traductions n'est pas souvent appelé à livrer des textes prêts pour la photographie et la plupart des traducteurs n'ont à s'occuper que du texte. Il n'est donc pas nécessaire que le poste de travail soit équipé d'un écran permettant un affichage graphique ou couleur sophistiqué.

3. Imprinantes rapides et qualité courrier

a) Chaque réseau de postes de travail comprendra au moins deux imprimantes (davantage, si la taille de la section le justifie) : l'une de qualité courrier, donnant un texte définitif et l'autre, rapide, donnant un texte de qualité brouillon ainsi que de qualité proche du courrier (au cas où l'autre imprimante tomberait en panne).

b) Les traducteurs devraient être en mesure de contrôler l'ordre de succession des textes à imprimer sur l'une ou l'autre des imprimantes à partir de leur poste de travail, au moyen d'une mise en file d'attente d'imprimante.

c) Le consultant choisi devra justifier un choix de types et de modèles d'imprimantes en termes de qualité des documents imprimés, de fiabilité, de rapidité, de flexibilité, de coût, etc.

4. Une porte de télécommunications

a) Chaque réseau de postes de travail devra être doté d'une porte de télécommunications permettant l'échange électronique de documents sources et de documents cibles avec les clients et les autres sections de traduction. Le fonctionnement de cette porte de télécommunications sera assuré en temps normal par le personnel de soutien qui continuera de s'occuper de la réception et de la livraison des textes dans la section.

b) Seulement deux ou trois sections du Bureau des traductions se servent actuellement d'un modem à cette fin : la grande majorité des textes sources continuent d'arriver sur support en paper. D'autre part, de plus en plus de clients demandent à recevoir leurs traductions sur disquettes. Les demandes de livraison par la voie des services de télécommunications sont rares, peut-être parce que cela entraîne souvent la perte des accents français et de certaines données de formatage.

c) Il semble y avoir au moins deux façons de mettre sur pied une telle porte de télécommunications : soit en installant un modem et un programme de télécommunications sur un poste de travail désigné, soit en dotant le réseau d'installations de courrier électronique. Le

consultant choisi devra justifier le choix de l'une ou de l'autre de ces options en termes de facilité d'utilisation, de fiabilité, de coût, etc.

5. Accès direct à la banque de terminologie du Bureau

a) La Direction de la terminologie du Bureau des traductions s'apprête à faire un essai opérationnel de sa banque de terminologie (souvent appelée Termium III) sur CD ROM. La firme torontoise Reteaco Inc. s'est vu adjuger un contrat pour adapter son logiciel d'interrogation FIND-IT aux besoins des traducteurs qui demandent des équivalents terminologiques à la banque. Pour cette mise à l'essai, le logiciel FIND-IT sera installé sur un IBM PC/AT.

b) Les traducteurs aimeraient être capables d'avoir accès directement à la banque de terminologie à partir de leurs postes de travail. Si l'essai que le Bureau fera de sa banque sur CD ROM se révèle fructueux, le consultant choisi sera chargé de préciser avec exactitude comment pourrait se réaliser ce genre d'intégration avec l'installation de postes de travail. En dernière analyse, les traducteurs espèrent être capables d'avoir accès à la banque sans devoir sortir de leur programme de traitement de texte, mais cela n'est peut-être pas possible à court terme.

B. Logiciels

1. Logiciel de traitement de texte

a) Pour des traducteurs qui passeront la majeure partie de leur temps à rédiger effectivement des textes à leur poste de travail, le logiciel de traitement de texte sera probablement la plus importante composante du poste de travail. Il existe déjà une foule de

logiciels commerciaux de traitement de texte sur le marché : le problème est de choisir celui ou ceux qui répondront le mieux aux besoins des traducteurs.

b) Il est bien évident que les besoins en matière de traitement de texte des différents groupes de traducteurs ne sont pas homogènes dans l'ensemble du Bureau des traductions. Les traducteurs des sections techniques et scientifiques, par exemple, ont plus souvent besoin de symboles mathématiques spéciaux pour leur textes que leurs collègues des autres sections; en outre, ils traduisent probablement plus de tableaux et de figures. Il serait impensable que le poste de travail des traducteurs multilingues ne permette pas l'affichage des accents espagnols, des consonnes allemandes et des alphabets cyrillique, grec ou japonais. Pour la plupart des autres traducteurs du Bureau, toutefois, il suffit que le programme de traitement de texte permette l'utilisation des jeux de caractères anglais et français et qu'il accomplisse un petit nombre d'opérations de base d'une manière qui soit simple et facile à apprendre.

c) Ici encore, il semble y avoir deux solutions possibles : ou bien tous les postes de travail conservent en mémoire un certain nombre de jeux de caractères de remplacement permettant à l'usager de reconfigurer son clavier d'une manière extrêmement simple, ou bien le poste de travail met à la disposition de groupes particuliers de traducteurs un logiciel spécialisé de traitement de texte adapté à leurs besoins spéciaux, conservant pour tous les autres traducteurs du Bureau un ou deux logiciels "normalisés" de traitement de texte. Le consultant choisi devra justifier le choix de l'une ou de l'autre de ces options ou proposer des solutions de rechange.

d) Comme nous l'avons mentionné plus haut, un logiciel normalisé de traitement de texte doit permettre d'exécuter un nombre relativement restreint d'opérations fondamentales de mise en forme de texte telles que l'insertion, l'effacement, le déplacement et la copie de diverses unités de texte; la recherche et le remplacement; le mouvement rapide du curseur et le défilement; l'annulation de modifications antérieures; le soulignement; le centrage; etc. Le logiciel devrait aussi offrir un tutoriel bien structuré et des services d'aide à l'écran faciles d'accès en anglais et en français.

e) Le logiciel de traitement de texte choisi devra pouvoir tirer profit de l'écran pleine page, c'est-à-dire que les deux devront être compatibles. Il serait préférable, en outre, que le traducteur ait la possibilité d'afficher simultanément deux fichiers de traitement de texte à l'écran et de transposer facilement des passages d'une fenêtre à l'autre.

f) Tout le logiciel de traitement de texte devra permettre l'utilisation de la gamme complète des caractères français, y compris les accents sur les lettres majuscules et minuscules.

2. Un programme interactif local de gestion de bases de données terminologiques

a) La banque de terminologie du Bureau n'est pas interactive : les traducteurs peuvent la consulter mais non ajouter directement à son contenu sans l'intervention d'un terminologue attitré. Pour leur propre terminologie spécialisée ou celle que leur impose le client, bien des sections ont un fichier auquel tous les traducteurs de la section sont invités à contribuer. Bien que les normes en soient moins strictes que celles de la banque centrale, ce fichier se révèle souvent extrêmement utile et les traducteurs aimeraient certainement le voir automatiser.

b) Chaque poste de travail devra donc avoir accès à un programme local de gestion de bases de données terminologiques qui permette au traducteur de créer et de tenir à jour ses propres fiches terminologiques. Ce programme devra être pleinement compatible avec le logiciel de traitement de texte du poste de travail au moins de deux façons. Premièrement, le programme devra permettre au traducteur de créer et de consulter des fiches terminologiques sans avoir à sortir de son document de traitement de texte. Deuxièmement, en créant ou en modifiant des fiches, le traducteur devra être capable de se servir des caractères français accentués à l'aide des même touches que pour son logiciel de traitement de texte. De plus, le programme devra permettre au traducteur d'aller chercher un équivalent donné dans une fiche et de l'insérer dans son document avec un minimum de frappes.

c) Le programme de gestion de base de données terminologiques devra aussi permettre l'incorporation des fiches personnelles de chacun au fichier de la section. C'est le fichier que les traducteurs consulteront lorsqu'ils voudront profiter des résultats de la recherche de leurs collègues; toutefois, ils ne devraient par pouvoir le modifier directement sans passer par le coordonnateur des fiches terminologiques de la section. Le programme devra être en mesure de classer automatiquement par ordre alphabétique les nouvelles fiches ajoutées à un fichier personnel ou au fichier de section.

d) La structure des fiches proposées par le programme devra être assez flexible pour permettre aux traducteurs d'insérer, en plus d'équivalents, des observations, des sources, la date de création de la fiche et tout autre renseignement jugé utile.

3. Un vérificateur d'orthographe

a) Il n'y a guère de doute qu'un vérificateur d'orthographe à haute performance pourrait se révéler très utile aux traducteurs en leur facilitant la relecture finale, surtout pour ce qui est de détecter les menues coquilles qui passent souvent inaperçues. Chaque poste de travail devra donc être doté d'un vérificateur d'orthographe pour l'anglais ou le français, suivant la langue cible à laquelle il servira.

b) Il existe déjà, pour l'anglais, des programmes flexibles de vérification d'orthographe qui permettent à l'usager d'ajouter de nouvelles entrées à son dictionnaire et de désigner des termes propres à certains textes que le programme ignorera. À l'exception, peut-être, du programme Dynamot conçu pour la Micom, il ne semble pas en être de même pour le français. De ce côté-là, en effet, les vérificateurs d'orthographe offerts avec les programmes de traitement de texte les plus populaires détectent tellement de fausses erreurs qu'ils sont pratiquement inutilisables. Le problème tient peut-être en partie au fait que le français est beaucoup plus désinentiel que l'anglais, ce qui nécessite l'entrée d'un nombre beaucoup plus grand de désinences pour chaque radical. Cependant, de nouveaux programmes de vérification d'orthographe surgissent constamment sur le marché, et il se peut que certains d'entre eux aient une composante morphologique française.

c) Le consultant choisi devra lire de la documentation afin de trouver des évaluations des meilleurs programmes de vérification d'orthographe et de déterminer lesquels, le cas échéant, répondent suffisamment aux critères minimums de performance pour mériter un essai dans la première version du poste de travail.

4. Un système d'archivage ou d'indexation des traductions antérieures ou des textes de référence

a) Chaque section du Bureau organise et tient à jour ses propres dossiers des traductions passées. Avant d'entreprendre un nouveau texte, les traducteurs consultent ordinairement ces dossiers pour voir s'ils n'y trouveraient pas un texte semblable (ou identique). Cette consultation des dossiers peut prendre beaucoup de temps et ne se révèle pas toujours utile. Souvent les traducteurs abandonnent leurs recherches, déçus de n'avoir pas trouvé un texte pertinent dont ils savent que la section a déjà fait la traduction.

b) Si les paramètres du système de classement de la section étaient simplement transposés dans un fichier spécial de la configuration des postes de travail d'une manière qui permette de verser facilement au fichier les renseignements relatifs aux traductions terminées, cela pourrait faciliter considérablement le repérage des textes de référence pertinents. Chaque traducteur pourrait alors consulter ce fichier à partir de son poste de travail en procédant à ce qui constitue, au fond, une simple opération de recherche de mots. Au départ, il suffirait, pour qu'une recherche soit dite fructueuse, qu'elle permette d'obtenir une indication de l'endroit exact où l'on trouvera un exemplaire du texte (sur papier ou sur disquette) dans les dossiers de la section. À la longue, toutefois, on aimerait se servir de cette installation pour l'archivage de copies électroniques des texes sources et cibles sur un support d'information de grande capacité.

c) Il existe sans doute sur le marché des systèmes de gestion de base de données documentaires ou textuelles qui permettent des techniques d'indexation et de recherche plus sophistiquées. Toutefois, il faut se rappeler que chaque section du Bureau n'aura pas accès aux services d'un documentaliste professionnel et que les traducteurs et

le personnel de soutien seront laissés entièrement à eux-mêmes pour ce qui de la gestion d'un tel système. Le consultant choisi devra donc proposer des façons d'instaurer, à l'échelle des sections, un index des traductions antérieures, et ce, d'une manière qui facilite le repérage des textes de référence sans être trop compliqué pour que les traducteurs eux-mêmes puissent s'en servir.

5. Un programme de comptage de mots

a) Le nombre de mots traduits est une statistique de production extrêmement importante au Bureau tant pour la direction que pour les traducteurs. Tous les textes d'arrivée doivent être comptés et, l'an dernier, ils ont représenté environ 290 millions de mots. Pour venir à bout de cette énorme tâche, le Bureau se sert d'un nombre limité de compte-mots spécialisés qui sont toutefois centralisés et, d'une manière générale, employés surtout pour les textes plus longs. Pour un grand nombre de textes plus courts, c'est encore le personnel de soutien qui s'occupe de compter les mots à la main.

b) Comme nous l'avons mentionné plus haut, le réseau de postes de travail comprendra une porte de télécommunications qui, sous la responsabilité du personnel de soutien, servira à l'échange électronique de documents sources cibles avec les clients. Pour ce qui est des textes sources qui arriveront dans la section sur supports électroniques, ce poste de travail sera également doté d'un programme rapide et fiable de comptage de mots de façon que le personnel de soutien soit déchargé d'au moins une partie de ce travail fastidieux. Les traducteurs ne veulent pas avoir à s'occuper de compter les mots des textes d'arrivée et, bien que certains souhaitent quant même que leur poste de travail soit pourvu d'un tel appareil, il ne s'agit pas d'une nécessité essentielle pour la première installation.

6. Un programme de tri alphabétique

a) Une autre commodité que les traducteurs trouveront très utile, surtout pour la mise à jour de leurs fichiers de terminologie personnel ou de section, c'est un programme de tri qui fait le listage alphabétique de tous les termes d'un texte avec leur fréquence. Un certain nombre de programmes d'application offrent actuellement cette commodité.

b) Pour ce qui est du poste de travail, il importe que ce programme permette d'utiliser les caractères français accentués et de les trier selon l'ordre alphabétique qui convient comme dans le cas d'un dictionnaire français ordinaire. Et, bien sûr, le programme doit être des plus simples à utiliser. Les traducteurs pourraient trouver difficile de faire fonctionner un poste de travail composé d'un certain nombre de programmes d'application disparates dont chacun exigerait qu'ils retiennent un répertoire complexe de chaine de commandes.

C. Versions futures du poste de travail du traducteur

1. Nous soulignons à nouveau que les spécifications fonctionnelles exposées jusqu'ici serviront à l'installation d'un premier prototype de poste de travail du traducteur. Comme nous l'avons mentionné au point A.1.d ci-desssus, ce poste de travail doit être conçu de façon modulaire afin de permettre l'ajout de nouvelles composantes une fois qu'elles seront disponibles. Dans la présente section, nous allons énumérer quelques-unes des composantes additionnelles que nous aimerions un jour voir faire partie des version futures du poste de travail du traducteur.

2. Un programme de comparaison de fichiers (voir A.1.d ci-desssus)

3. Un lecteur optique de caractères

Pour ce qui est de l'avenir prévisible, la plupart des textes sources reçus au Bureau continueront d'arriver sur support en papier. Dans le cas des textes qui renferment de nombreux tableaux ou qui exigent une mise en forme complexe, il serait bon de pouvoir transposer les données de mise en forme directement dans le texte cible au moyen d'un lecteur optique de caractères : le traducteur pourrait alors dactylographier sa traduction sur la version électronique du texte source. Le lecteur optique de caractères serait aussi utile en ce qui a trait aux textes de référence que les traducteurs veulent consulter, mais qui n'existent que sur support en papier. Pour tirer pleinement profit d'une commodité comme le programme susmentionné de comparaison de fichiers, il faudrait transposer ces textes de référence sur un support exploitable par une machine.

4. Interface avec le Système d'information opérationnelle (SIO)

Le Bureau s'est récemment doté d'un système d'information opérationnelle pour mieux suivre les demandes de traduction et tenir des statistiques sur l'activité traductionnelle dans chacune de ses nombreuses sections. Plusieurs chefs de section ont signalé qu'il serait important de prévoir un interface entre l'installation de postes de travail prévue et les AT compatibles sur lesquels le SIO est actuellement exécuté.

5. Reconnaissance automatique de la voix

La majorité des traducteurs du Bureau travaillent sur dictaphone et bon nombre d'entre eux n'ont pas l'intention d'abandonner leur machine pour taper leurs traductions directement sur un clavier. Pour les traducteurs peu habiles en dactylographie, le principal intérêt du poste de travail

que nous avons décrit réside dans les commodités améliorées qu'il offrira sur les plans de la terminologie et de la recherche. Le projet les intéresserait sans doute davantage si le poste de travail permettait de transposer automatiquement leurs enregistrements sur un fichier électronique de traitement de texte qu'ils pourraient ensuite réviser à leur poste de travail.

6. Traduction automatique

Lorsqu'il existera des systèmes de traduction pleinement automatiques capables de produire des traductions d'une assez bonne qualité pour que la post-édition en soit rentable, il serait normal de relier ces systèmes au réseau de postes de travail. Le traducteur ayant reçu un texte qui, selon lui, pourrait être traduit par la machine n'aurait qu'à l'envoyer au module de traduction automatique, quitte à post-éditer le texte plus tard à son poste de travail. Les autres textes ne correspondant pas aux capacités du système seraient traduits par des humains, qui se serviraient de toutes les commodités mises à leur disposition par le poste de travail.